Favoriser
une économie
locale, durable
et solidaire

Stratégie en faveur de l'Économie Sociale & Solidaire

2024-2028

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Édito

Dès 2014, nous avons souhaité soutenir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire de l'Agglomération de La Rochelle. L'ESS est une économie locale dont les emplois ne sont pas délocalisables et qui favorise un développement au service des transitions sociétales et environnementales. Elle s'inscrit dans la trajectoire que nous nous sommes fixée en matière de transition énergétique dans le cadre de notre projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

L'ESS répond aux enjeux de notre époque et aux nouvelles aspirations de la population qui souhaite aujourd'hui consommer différemment, travailler autrement, donner du sens à sa vie et à ses activités.

Cette nouvelle stratégie ESS 2024-2028 doit nous permettre de renforcer et de pérenniser notre soutien aux projets à finalité sociale et environnementale, qui sont créateurs d'emplois sur l'agglomération. Avec la volonté de créer un terreau favorable à l'épanouissement de l'ESS.

Pour être en phase avec la réalité du territoire et ses besoins, un diagnostic a été réalisé en consultant des acteurs du secteur, élus et techniciens de l'Agglomération. À partir de cet état des lieux, nous avons établi une nouvelle stratégie et un plan d'actions pour renforcer et structurer cette économie.

Accompagnement financier et technique des projets et des pratiques innovantes, acculturation et promotion de ce mode d'entrepreneuriat, valorisation des actions de l'ESS auprès du grand public, accès facilité à la commande publique... Ces mesures sont autant d'engagements que nous prenons aujourd'hui en faveur d'une économie de proximité actrice d'un développement social, durable et solidaire sur notre territoire.

Jean-François FOUNTAINE
Président de la Communauté d'Agglomération
Maire de La Rochelle

DÉFINITION

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ?

L'ESS, ou l'Économie Sociale et Solidaire, est un modèle économique qui met l'accent sur des valeurs telles que la solidarité, la coopération, et l'utilité sociale. Elle regroupe un ensemble d'établissements (coopératives, mutuelles, associations ou fondations) qui cherchent à concilier performance économique, utilité sociale et préservation de l'environnement.

LES 4 GRANDS PRINCIPES DE L'ESS*

- Utilité collective, sociale, sociétale ou environnementale du projet.
- Gestion démocratique, dans laquelle chaque individu a le même poids et le même pouvoir.
- Encadrement strict des profits, des salaires et répartition juste et équitable des bénéfices.
- Recherche de mixité des ressources : recettes marchandes, subventions, cotisations, dons...

L'ESS AU CROISEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les acteurs de l'ESS interviennent dans une variété de domaines socio-économiques, s'entrecroisant avec différentes politiques publiques telles que le développement économique, la transition énergétique, l'emploi, le logement, la mobilité...

* Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

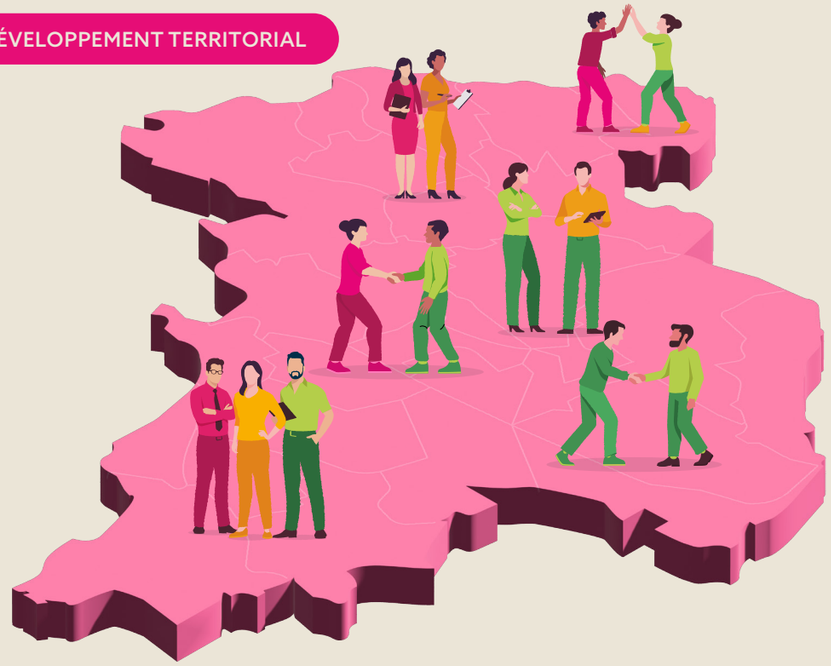

L'ESS : un levier pour le développement économique du territoire

Élaborée en collaboration avec les acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire (les structures de l'ESS, les réseaux, les financeurs), les élus et techniciens de la collectivité, la nouvelle stratégie ESS 2024-2028 de l'Agglomération de La Rochelle vise à renforcer et structurer une économie actrice d'un développement social, durable et solidaire du territoire.

L'objectif est d'accompagner la création et l'essor d'initiatives économiques locales qui répondent aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux. Concrètement, il s'agit de :

- **Favoriser** l'inclusion sociale et professionnelle.
- **Encourager** le renforcement des liens sociaux.
- **Promouvoir** le réemploi des déchets et des matériaux.
- **Développer** les mobilités douces.
- **Promouvoir** et gérer des solutions d'habitat participatif et inclusif.
- **Développer des tiers-lieux** et des espaces partagés.

Ainsi, l'Agglo de La Rochelle s'engage à favoriser le développement de l'ESS à travers 4 ambitions stratégiques complémentaires :

- **Renforcer l'accompagnement** et le financement des projets de l'ESS.
- **Soutenir l'innovation** et la coopération au sein de ce secteur.
- **Renforcer l'accès** des acteurs de l'ESS à la commande publique.
- **Valoriser** les projets locaux de l'ESS.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

649 établissements

dont
82 % sont des associations,
13 % sont des coopératives,
5% sont des mutuelles.

Soit
9,6%
des établissements employeurs proviennent du secteur privé.

8 049 salariés

dont
73 % des salariés sont employés par une association,
22 % dans une coopérative,
5 % dans une mutuelle.

Soit
15 %
des emplois privés.

34 % des emplois ESS du département

sont concentrés sur le territoire
+9 % des emplois salariés entre 2019 et 2022,
60 % des salariés sont des femmes.

RÉPARTITION DES STRUCTURES DE L'ESS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

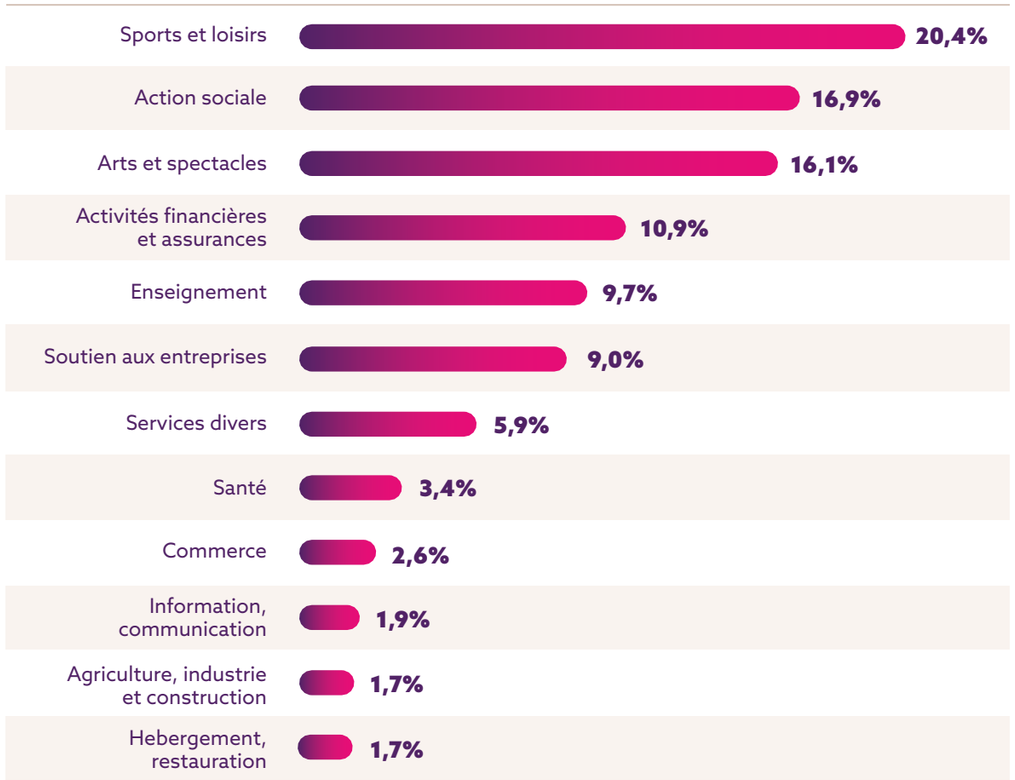

Sources : INSEE- Flores 2019 - Diagnostic CRESS Nouvelle-Aquitaine

L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

De nombreux acteurs et dispositifs de dimension nationale ou locale soutiennent les structures de l'ESS pour répondre à leur besoin. Chef de file de cet écosystème, l'Agglomération de la Rochelle fédère, accompagne et contribue au financement de l'ESS sur notre territoire.

Ils fédèrent les acteurs de l'ESS

- ESS France
- France Tiers Lieux
- CRESS
- INAÉ
- URSCOP
- Agglomération de La Rochelle

Ils accompagnent les acteurs de l'ESS

- France Active Nouvelle Aquitaine
- URSCOP
- ADI Nouvelle-Aquitaine
- ADEFIP
- La Coopérative des Tiers Lieux
- ODACIO
- COAPI
- La Fabricothèque*
- Agglomération de La Rochelle

Ils contribuent au financement de l'ESS

- Région Nouvelle-Aquitaine
- France Active Nouvelle Aquitaine
- URSCOP
- ADEFIP
- Les Cigales
- La Fabricothèque*
- Agglomération de La Rochelle

***La Fabricothèque** est un dispositif animé par la Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis et financé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la Communauté de Communes de l'Île de Ré. Elle regroupe des acteurs de la création et de la reprise d'entreprise : l'Aceascop, l'Adie, la CCI Charente-Maritime, Les cigales Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Charente-Maritime, le CRESS Nouvelle-Aquitaine, l'Espace Gestion - Conseil & Formation, la Fondation Fiers de nos quartiers, France Active Nouvelle-Aquitaine, France Travail, Heliscop, Initiative Charente-Maritime, J'adopte un projet, Kpa La Rochelle, La Rochelle Université et Open campus innov, la Maison des professions libérales et Odaccio.

AMBITION 1

FINANCEMENT DE L'ESS

Renforcer l'accompagnement et le financement des projets de l'ESS

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire s'engagent dans des initiatives à vocation sociale, dont les objectifs visent à apporter une contribution concrète à la société. Leurs actions couvrent un large éventail de causes, de la préservation de l'environnement à la lutte contre les inégalités. Leurs modèles économiques hybrides intègrent des aspects financiers et sociaux, nécessitant des compétences et connaissances spécifiques.

La réussite de leurs projets repose sur une expertise pointue en développement durable, responsabilité sociale et gouvernance participative. L'accompagnement de ces initiatives est donc essentiel et doit être adapté à chaque projet pour assurer leur succès à la fois sur le plan économique et social.

AMBITION 1

AXE 1 ACCOMPAGNER LES PROJETS DE L'ESS DE L'ÉMERGENCE AU DÉVELOPPEMENT

L'Agglo s'engage à développer deux initiatives visant à soutenir et à accompagner les projets de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire.

Action 1 : Mobiliser les forces du réseau

Cette approche collaborative vise à réunir les compétences, les connaissances et les ressources au sein d'un écosystème dynamique, renforçant ainsi l'impact positif des initiatives dans ce domaine. En misant sur la synergie des acteurs impliqués, cette mobilisation cherche à accroître les chances de réussite des projets et à assurer leur pérennité à long terme.

Action 2 : Soutenir et renforcer les dispositifs d'incubation

Afin de renforcer le soutien aux acteurs de l'ESS, des initiatives telles que le dispositif POP (Propulseur de Projets Optimistes), soutenu par l'Agglo et porté par France Active Nouvelle-Aquitaine et ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale), sont essentielles. POP accompagne les porteurs de projets ESS depuis leur émergence jusqu'à la création d'entreprises, offrant ainsi une réponse concrète aux défis sociaux et environnementaux. Parallèlement, l'URSCOP (Union Régionale des Scop et Scic de Nouvelle-Aquitaine) apporte son soutien aux projets coopératifs, contribuant ainsi au renforcement de l'écosystème local et à la dynamique entrepreneuriale.

La preuve par l'exemple : Alter Gaïa

Alter Gaïa est engagée dans la collecte et la valorisation des biodéchets à La Rochelle. En partenariat avec des professionnels et des particuliers, elle transforme ces déchets en compost qui sont ensuite distribués aux maraîchers locaux et à une plateforme de compostage.

- ***Octobre 2021***
  Création de l'association Alter Gaïa
- ***2021***
  Accompagnement de France Active Nouvelle-Aquitaine *via le dispositif POP Incub (suivi individuel, ateliers collectifs, accès à des réseaux de partenaires et d'experts, intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux)*
- ***Novembre 2022***
  Création de la SARL SCOP Alter Gaïa *et développement de l'activité*
- ***2022***
  Accompagnement par l'URSCOP
- ***Depuis décembre 2022***
  Hébergement en pépinière d'entreprises
  CreatioPROD (dispositif de l'Agglomération)
- ***Janvier 2023***
  Achat d'un composteur éléctromécanique
- ***2023***
  Lauréate de l'appel à projet « transition » *porté par l'Agglomération. Cette aide financière de 7 300 € a permis de créer et animer un site pédagogique dédié au compostage et à la vie des sols*
- ***2023***
  Campagne de financement solidaire *sur "J'adopte un projet " pour l'achat d'un véhicule à assistance électrique (8 990 € collectés – 68 contributeurs)*
- ***Octobre 2023***
  Recrutement *d'un nouveau salarié*
- ***Novembre 2023***
  Nouveau service *avec la collecte grande capacité*

AXE 2 CONSOLIDER LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ET DE FINANCEMENT

Dans un contexte économique souvent complexe pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, la mise en place d'actions concrètes visant à soutenir financièrement ces structures s'avère essentielle pour leur pérennité. Dans cette optique, plusieurs initiatives sont déployées, consolidant ainsi les dispositifs de soutien et de financement existants.

Action 1 : Soutien direct aux structures de l'ESS

Cette mesure vise à fournir une assistance financière directe aux structures de l'ESS, leur offrant ainsi un appui pour surmonter les défis économiques et financiers auxquels elles font face.

Action 2 : Le relais de trésorerie DASESS

Dans le même esprit, le Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS (DASESS) joue un rôle clé en proposant une offre de soutien aux entreprises de l'ESS en difficulté. Ce dispositif offre non seulement un accompagnement pour la mise en oeuvre de plans d'actions adaptés, mais également des prêts de trésorerie à court terme, permettant ainsi une réponse rapide et efficace aux besoins financiers immédiats des entreprises concernées.

Action 3 : Promotion de la finance participative locale

Depuis 2017, l'Agglo de La Rochelle soutient activement l'essor de la finance participative, également connue sous le nom de crowdfunding, en faveur de projets locaux. En partenariat avec le site jadopteunprojet.com, géré par l'association Adefip, le territoire bénéficie d'une plateforme dédiée aux projets locaux. Elle offre aux citoyens la possibilité de s'impliquer pleinement dans le développement de l'économie locale en contribuant au financement de projets entrepreneuriaux qui les intéressent et qu'ils souhaitent soutenir.

En projet : l'abondement participatif

Pour soutenir les acteurs locaux de l'ESS, favoriser la création d'emplois et promouvoir l'innovation sociale, l'Agglo pourrait avoir recours à des mécanismes d'abondement participatif via la création d'un appel à projet. Une telle initiative offrirait ainsi aux porteurs de projets de nouvelles sources de financement puisque pour 1€ versé par le citoyen, la collectivité abonderait d'1€.

1 € de participation citoyen

1 € de l'Agglo de La Rochelle

AMBITION 2

INNOVATION ET COOPÉRATION

Soutenir l'innovation et la coopération

Dans une démarche résolument axée sur la valorisation des initiatives locales, l'Agglo s'engage à poursuivre son soutien aux acteurs qui ont prouvé leur valeur ajoutée, à l'instar des tiers-lieux. Elle souhaite également continuer le travail de collaboration entre les acteurs de l'ESS pour favoriser l'émergence de synergies et renforcer la pérennité des initiatives. Enfin, consciente des enjeux sociaux et environnementaux du territoire, l'Agglo encourage activement les acteurs locaux à mener des démarches innovantes.

AXE 1 CONSOLIDER LA STRATÉGIE EN FAVEUR DES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, atelier partagé, fab-lab, garage solidaire, friche culturelle... Il n'existe pas de caractéristiques précises inhérentes aux tiers-lieux : chacun a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement. Le point commun de telles initiatives est qu'elles permettent les rencontres informelles, les interactions et l'innovation sociale. Aujourd'hui, le territoire compte une douzaine de tiers-lieux qui ont besoin d'accompagnement et de soutien financier. L'accompagnement porte également sur le développement d'une communication plus efficace pour sensibiliser le public et attirer de nouveaux utilisateurs et partenaires.

En projet

L'Agglo souhaite mettre en ligne sur son site internet un annuaire des tiers lieux et des projets en cours de développement. Cet annuaire, qui pourrait être associé à une cartographie, permettra de centraliser les informations sur les tiers lieux du territoire et de mettre en avant les initiatives locales, favorisant ainsi la connexion entre porteurs de projets.

AXE 2 FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS DE L'ESS

Malgré un écosystème propice à la coopération, des obstacles persistent et freinent parfois la concrétisation de partenariats fructueux. Avec une multitude de structures opérant dans des domaines variés, la coordination des efforts peut s'avérer complexe. Par conséquent, l'Agglo doit favoriser la mise en réseau des acteurs, encourageant ainsi l'échange de bonnes pratiques, la mutualisation des connaissances et la création de synergies.
De plus, en travaillant ensemble pour élaborer des propositions solides et innovantes, les acteurs de l'ESS pourraient obtenir des financements supplémentaires lorsqu'il s'agit de répondre à des appels à projets lancés par des collectivités.

La preuve par l'exemple : les rencontres ESSpresso

Depuis 2021, pour favoriser le développement des structures locales relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, soutenir les initiatives sociales et inciter à l'émergence de projets innovants par le biais de collaborations, l'Agglomération organise, en partenariat avec la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), les rencontres ESSPRESSO. Ces événements rassemblent une quarantaine de structures de l'ESS ainsi que des entreprises souhaitant collaborer avec celles-ci. Conçues sous forme de rendez-vous d'affaires, ces rencontres offrent à chaque participant l'opportunité de se faire connaître et de développer son réseau de partenariats. En effet, ces occasions constituent des moments privilégiés pour échanger et partager des expertises entre les acteurs impliqués dans le domaine et ainsi stimuler l'innovation sociale sur notre territoire.

AXE 3 SOUTENIR LES INITIATIVES, INNOVATIONS ET COOPÉRATIONS PAR UNE APPROCHE FILIÈRE

Pour stimuler le développement de l'Économie Sociale et Solidaire il est impératif de mettre en place une stratégie axée sur le développement d'une approche filière.
Dans le cadre de cette approche, la création d'un appel à projet spécifiquement dédié à l'ESS représente un levier majeur. Cet appel à projet permettra de soutenir les initiatives locales innovantes et de favoriser l'émergence de nouveaux projets.
Par ailleurs, au-delà de la simple mise en oeuvre de projets individuels, il est essentiel de favoriser la structuration et la coordination de l'ensemble de la filière. À cet égard, confier l'animation et la coordination de cette filière à un acteur local compétent apparaît comme une proposition judicieuse. Cela permettrait non seulement d'assurer une coordination efficace des différentes initiatives, mais également de créer un terreau propice aux collaborations et aux synergies entre les différents acteurs de l'écosystème de l'ESS.

AMBITION 3

COMMANDE PUBLIQUE

Renforcer l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique

Depuis plusieurs années, l'Agglo s'engage activement dans l'intégration des clauses sociales dans ses marchés publics, démontrant ainsi son potentiel de développement et sa capacité à mobiliser divers acteurs. Cependant, les initiatives d'innovation sociale sont rarement accompagnées et financées malgré leur proximité avec les politiques publiques. Pour répondre à ces enjeux, la mobilisation des marchés publics innovants pourrait offrir des solutions pour favoriser l'innovation et l'expérimentation.

AXE 1 CONSOLIDER LE CLUB DE L'ACHAT SOCIAL ET SOLIDAIRE

Le Club de l'Achat Social et Solidaire*, piloté par l'Agglo et créé en 2016, est un outil essentiel pour faciliter l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics et privés grâce aux marchés clausés. Ces clauses sociales, tant pour les acheteurs publics que privés, constituent un levier efficace pour promouvoir l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour les personnes en difficulté sociale et professionnelle. Pour les entreprises, bien qu'elles puissent parfois être perçues comme une contrainte, les clauses représentent surtout une opportunité de renouveler leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines. En recrutant des collaborateurs motivés et en les accompagnant dans leur développement professionnel, elles favorisent également la concrétisation des engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Pour les personnes en grande difficulté, ces clauses offrent souvent une nouvelle opportunité d'emploi significative, jouant ainsi un rôle crucial dans leur réintégration durable sur le marché du travail.

* Le Club de l'Achat Social et Solidaire comprend 7 membres permanents : la Communauté d'Agglomération, la Ville de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle, Alstom, Habitat 17, Immobilière Atlantic Aménagement et l'Office Public de l'Habitat Communautaire, ainsi que des membres ponctuels : Eden, Bouygues immobilier, Aquitanis, Eiffage immobilier, Axanis, Kaufman, Médiatim, l'État…

La preuve par l'exemple : La Belle Affaire

Très fortement engagée dans une politique de prévention des déchets, l'Agglo a ouvert en 2021 la Belle Affaire, une recyclerie pour proposer à ses habitants un mode alternatif de consommation. La gestion de La Belle Affaire a été confiée, pour une durée de 4 ans, à l'association ESC 17 (Économie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime) qui regroupe huit structures de l'ESS : Envie Charente-Maritime, Altéa Cabestan, La Matière, la Régie de quartiers Diagonales, L'Escale, Vivr'actif, Groupe E (Adef/Adef +) et Cohésion 17. Située sur la commune d'Aytré, dans un bâtiment appartenant à l'Agglomération, La Belle Affaire favorise le réemploi et la revalorisation d'objets via l'économie circulaire et accompagne des personnes en difficulté sociale et professionnelle vers un retour à un emploi durable.

AXE 2 FAVORISER LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Le Plan national 2022-2025 pour des achats durables a pour objectif d'accompagner les acheteurs, tant publics que privés, vers une économie plus verte, sociale et solidaire tout en renforçant l'économie locale. D'ici 2025 :

- Tous les contrats de la commande publique devront intégrer à minima une exigence environnementale.
- Au minimum 30 % des contrats devront inclure au moins une considération sociale.

Pour être en cohérence avec le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone et renforcer les initiatives en matière de développement durable, les membres du Club de l'Achat Social et Solidaire, historiquement engagés dans le volet social, souhaitent inclure des clauses en faveur de l'environnement dans leurs marchés.

AXE 3 DÉVELOPPER LES MARCHÉS DE R&D ET D'INNOVATION SOCIALE

Pour promouvoir l'innovation sociale et l'Économie Sociale et Solidaire tout en incitant les services publics à s'engager dans une démarche d'amélioration continue, l'Agglo doit intégrer un partenariat d'innovation dans les marchés négociés jusqu'à 100 000 €. Le partenariat d'innovation permet aux acheteurs publics la passation de marchés de type R&D ainsi que l'achat des produits, services ou travaux innovants qui en sont le résultat sans remise en concurrence. Les acheteurs publics ont ainsi la garantie d'acheter des solutions qui correspondent en tous points à leurs besoins. Le partenariat d'innovation favorise également la collaboration entre les secteurs public et privé et contribue à dynamiser l'économie locale.

AMBITION 4

COMMUNICATION

Valoriser les projets locaux de l'ESS

Malgré leur mission sociale non lucrative visant principalement les citoyens, les acteurs de l'ESS souffrent d'un manque de moyens de communication et d'information. Ce déficit de visibilité réduit l'impact des solutions proposées, car les bénéficiaires potentiels ont du mal à les identifier.

Bien que des communications soient régulièrement réalisées sur des projets relevant de l'ESS, leur lien avec ce secteur est souvent flou, ce qui rend les principes de l'ESS moins visibles. Pour une meilleure visibilité des actions de l'ESS, l'Agglo doit donc améliorer la communication autour des projets locaux qui couvrent des domaines variés tels que le social, l'économie, l'environnement, la démocratie,...

AXE 1 — IDENTIFIER LE POIDS DE L'ESS DANS LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'Économie Sociale et Solidaire constitue un pilier essentiel du paysage économique du territoire, englobant un large éventail d'entreprises et d'organisations opérant dans divers secteurs. Pour évaluer son poids, l'Agglo analyse chaque année, en partenariat avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine, les chiffres clés du secteur : nombre de structures relevant de l'ESS, nombre de salariés, chiffre d'affaires, impact sur l'emploi... Cet observatoire permet d'améliorer la compréhension et la visibilité de l'ESS sur le territoire. A terme, il devra également mettre en lumière l'impact social et environnemental des structures de l'ESS ainsi que leurs collaborations avec d'autres acteurs du territoire.

C'est en projet

Pour rendre visible les divers actions et projets développés sur le territoire grâce aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire, l'Agglo en partenariat avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine a comme projet de développer une carte interactive qui permettra de recenser les acteurs de l'ESS, d'avoir une connaissance précise de leurs missions et de donner à voir la dynamique de l'ESS sur le territoire. À terme cette cartographie facilitera la coopération et la recherche de partenariat.

AXE 2 — MIEUX COMMUNIQUER POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'ESS

L'Économie Sociale et Solidaire portant des valeurs telles que la solidarité, le partage et l'inclusion sociale, suscite un intérêt croissant dans une société en quête de sens. Souvent négligée en raison de manques de compétences ou de moyens financiers, la communication est pourtant essentielle pour assurer le développement des initiatives des acteurs de l'ESS. Elle doit également permettre aux structures de se faire connaître du grand public, d'attirer des partenaires et des financeurs et de contribuer ainsi au changement social. De son côté, l'Agglo doit continuer à mettre en avant les actions mises en place par et pour les acteurs de l'ESS.

La preuve par l'exemple : Les rendez-vous de l'ESS

Organisés par l'Agglo « Les rendez-vous de l'ESS » permettent d'échanger et de débattre avec les différents acteurs. C'est également un moment privilégié pour mettre en avant des projets porteurs de sens pour le territoire.

EN SAVOIR PLUS

Service Emploi, Enseignement Supérieur,
Économie Sociale et Solidaire

05 46 30 34 61

ees@agglo-larochelle.fr

Conception graphique & illustrations : Bang design / Crédit Photo :@Julien Chauvet - Ville de La Rochelle

Communauté d'Agglomération de La Rochelle